



Que se passe t-il si je la dénonce ?

Par **mwa**, le **27/01/2010** à **09:52**

Bonjour, j'ai louer pendant un an un appartement et la locataire a déclaré a la caf que c'était un f3 alor que se n'était qu'un F2 nous avons eut beaucoup de soucis avec ce logement problème d'humidité des compteurs pas en régles la totale quoi ma question est que se passe t-il si je la dénonce auprès de la caf ? au plaisir de vous lire merci pour vos réponses qui j'espère m'aideront